Étudier les inégalités scolaires à La Réunion et à Mayotte

Quelles fractures socio-territoriales au prisme de l'Indice de position sociale (IPS) ?

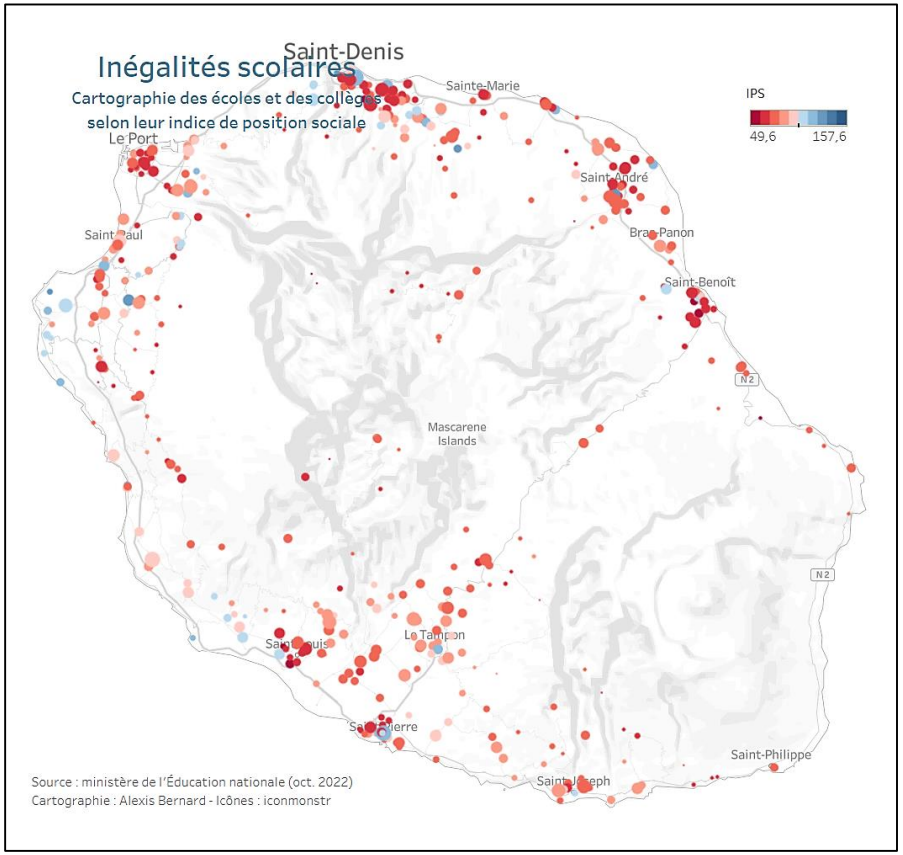

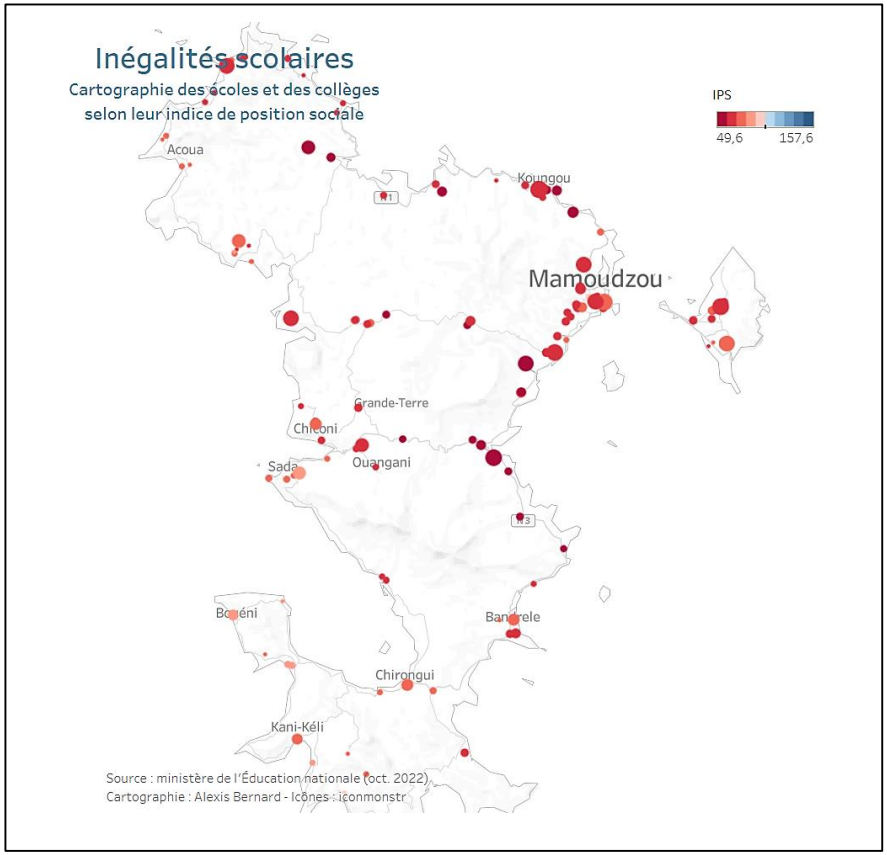

sylvain.genevois@univ-reunion.fr

Université de la Réunion (INSPE) - Laboratoire ICARE

L'indice de position sociale : un indicateur sensible qui met en évidence les inégalités scolaires

Publication en octobre 2022 des données concernant l'Indice de position sociale (IPS) des écoles et des collèges sur le site Data.education.gouv.fr

Des données sensibles publiées pour la première fois en open data (en fait sous la contrainte d'une décision du tribunal administratif de Paris)

Au-delà de l'IPS moyen, un seul autre critère a été publié celui des **établissements publics et privés sous contrat** (attirant de fait le regard sur un type spécifique d'inégalités public / privé).

Bien que l'on ne dispose pas des écarts-types ni des évolutions au sein de chaque établissement, ces données permettent de **conduire des analyses socio-territoriales** à l'échelle de la France métropolitaine et des Départements et Régions d'Outre-Mer.

Mode de calcul de l'indice de position sociale

L'indice a été créé en 2016 par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du Ministère de l'Education Nationale. Voir article d'Éducation & formations de 2016 sur les origines et la construction de cet indice.

« **Un outil de mesure quantitatif de la situation sociale des élèves face aux apprentissages dans les établissements scolaires français** ». Plus l'indice est élevé, plus l'élève évolue dans un contexte familial favorable aux apprentissages. Cet indice est construit à partir des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des représentants légaux des élèves ». **L'indice va de 49 à 155, la moyenne en France est de 103 en 2021**.

Il permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des professions et catégories sociales (PCS) de leurs parents, mais aussi **d'autres attributs socio-économiques et culturels susceptibles de déterminer la réussite scolaire** tels que :

- les diplômes des parents,
- les conditions matérielles du foyer,
- la composition familiale,
- le capital culturel,
- le niveau d'ambition et d'implication des parents
- les pratiques culturelles de la famille et de l'élève.

Mode de calcul de l'indice de position sociale

Les jeux de données sur les écoles et les collèges ont été construits à partir des données de la rentrée 2021. **Il s'agit de moyennes qui ne reflètent pas les écarts** à l'intérieur même de chaque établissement.

Le calcul des IPS des écoles est effectué à partir des élèves de CM2, dont on connaît les PCS lorsqu'ils sont en 6ème. Il correspond plus exactement à la moyenne de l'IPS des anciens élèves de l'école sur les cinq dernières années. En outre, les IPS sont fournis uniquement pour les écoles ayant eu plus de 5 élèves de CM2 sur les cinq dernières années. De ce fait les écoles maternelles sont exclues du champ puisqu'elles n'ont pas d'élèves de CM2. Les données concernant les lycées n'ont pas été publiées.

Il s'agit de **prendre « la mesure des effets de contexte** qui sont au coeur de la problématique actuelle de la sociologie de l'éducation » (voir la composition détaillée de l'indicateur sur Wikidata).

Types d'utilisations et limites de cet indicateur

L'IPS est utilisé pour décrire les populations scolaires dans les écoles, collèges et lycées (milieu social plus ou moins favorable et degré de mixité sociale), mais aussi pour **classer les établissements scolaires et leur attribuer des moyens en conséquence**.

L'IPS est utilisé par exemple pour affecter les élèves **dans le cadre d'Affelnet**, notamment à Paris où a été mis en place un système de bonus IPS de 600 et 1 200 points. « Ce bonus peut **faire basculer le dossier d'un élève** dans le lycée de ses rêves ou, au contraire, lui fermer les portes d'un établissement ».

Avant d'être utilisé depuis 2021 pour calculer les points de chaque élève parisien pour l'affectation au collège via la procédure Affelnet, l'IPS était déjà employé pour **déterminer l'attribution de moyens** aux établissements (écoles, collèges et lycées) dont les familles sont les plus défavorisées, pour **analyser les résultats** scolaires ou encore **mesurer la mixité sociale.**

Ce qui tend à faire de l'IPS un indicateur central, appelé potentiellement à se substituer aux critères utilisés habituellement pour déterminer les REP et REP+

Types d'utilisations et limites de cet indicateur

En principe, cet indicateur n'est pas destiné à comparer des établissements entre eux ; il vise plutôt à fournir des outils d'analyse pour favoriser la mixité sociale. De fait, il est souvent utilisé pour souligner les fractures sociales (et si possible essayer de les réduire).

Son mode de calcul peut être discuté dans la mesure où **il accorde une place importante aux PCS des parents**. Rapporté ici à une moyenne par établissement, il ne permet pas de conduire des analyses concernant la diversité sociologique des élèves au sein de chaque établissement pris individuellement.

Pour évaluer la mixité sociale des élèves, il faudrait disposer de la dispersion (ou écart-type) de l'indice de position sociale (IPS) par établissement, ce que réclame l'association *No Ghetto* engagée dans la lutte pour plus de mixité sociale à l'école.

Cet indice a par ailleurs **vocation à être croisé avec d'autres données** qui ne se limitent pas au seul critère de la réussite des élèves.

Pistes d'analyse des données IPS écoles
(comparaison public / privé sous contrat)

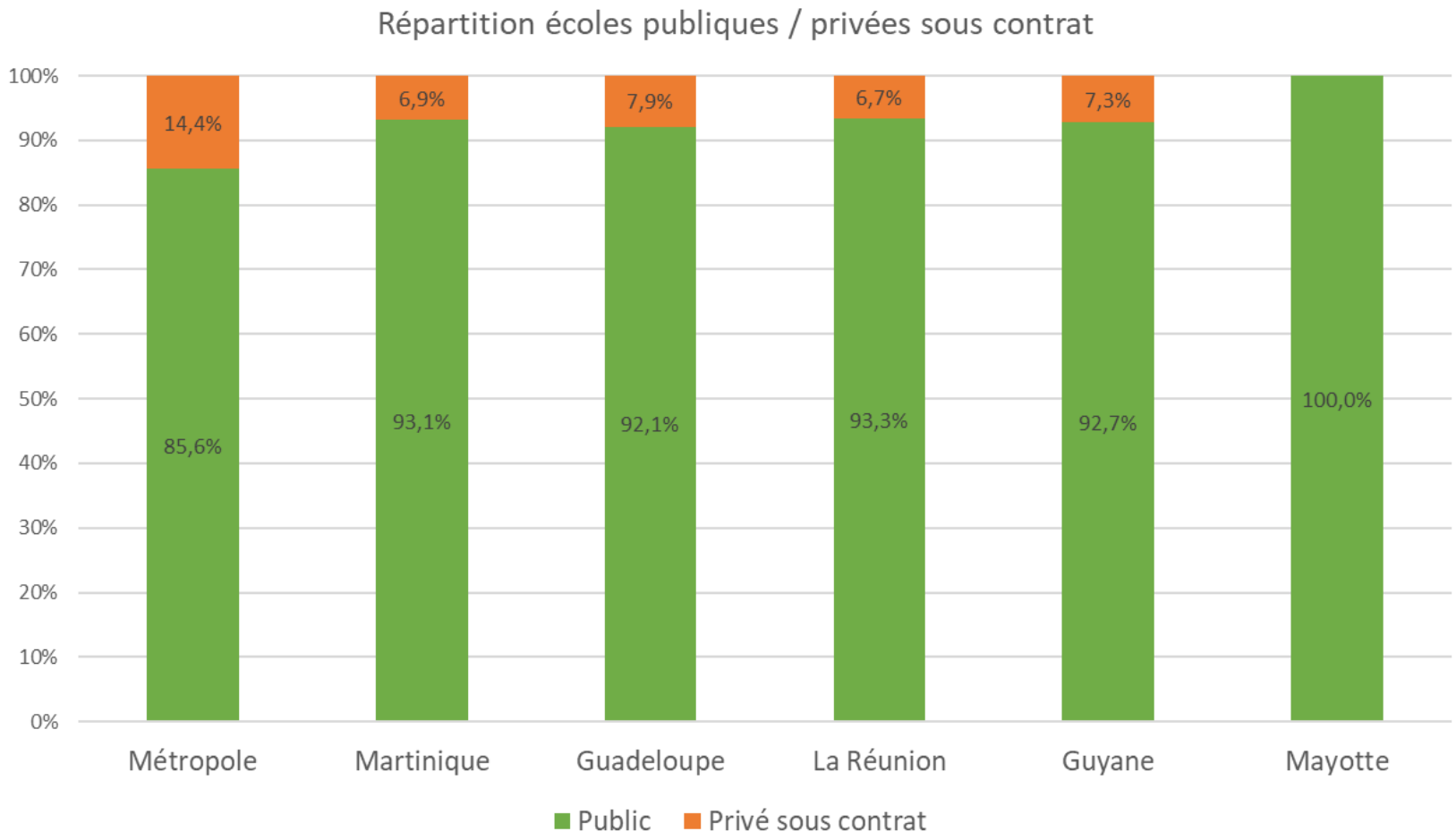

Source : Data.education.gouv.fr

Pistes d'analyse des données IPS collèges
(comparaison public / privé sous contrat)

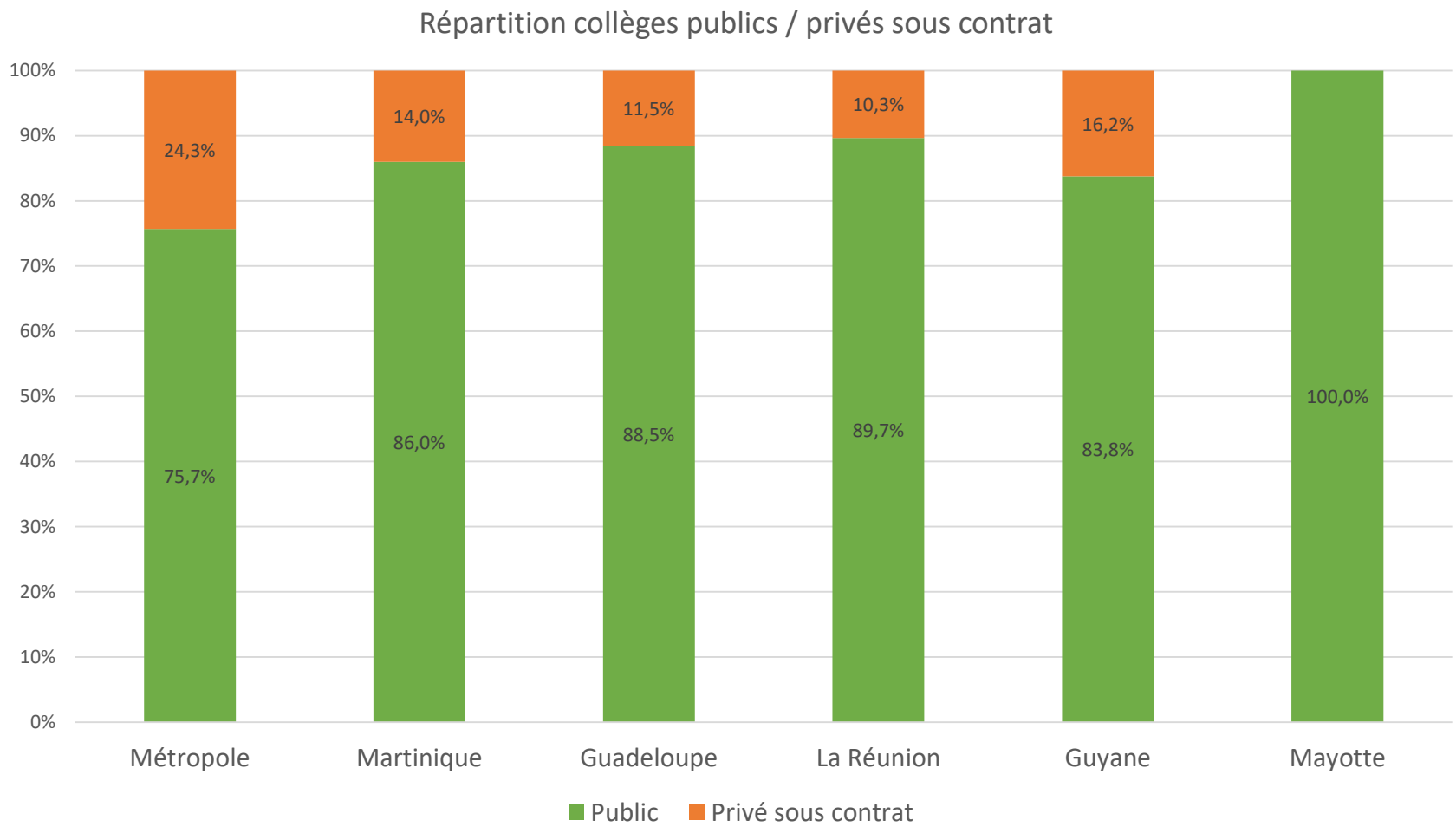

Source : Data.education.gouv.fr

Pistes d’analyse des données IPS écoles

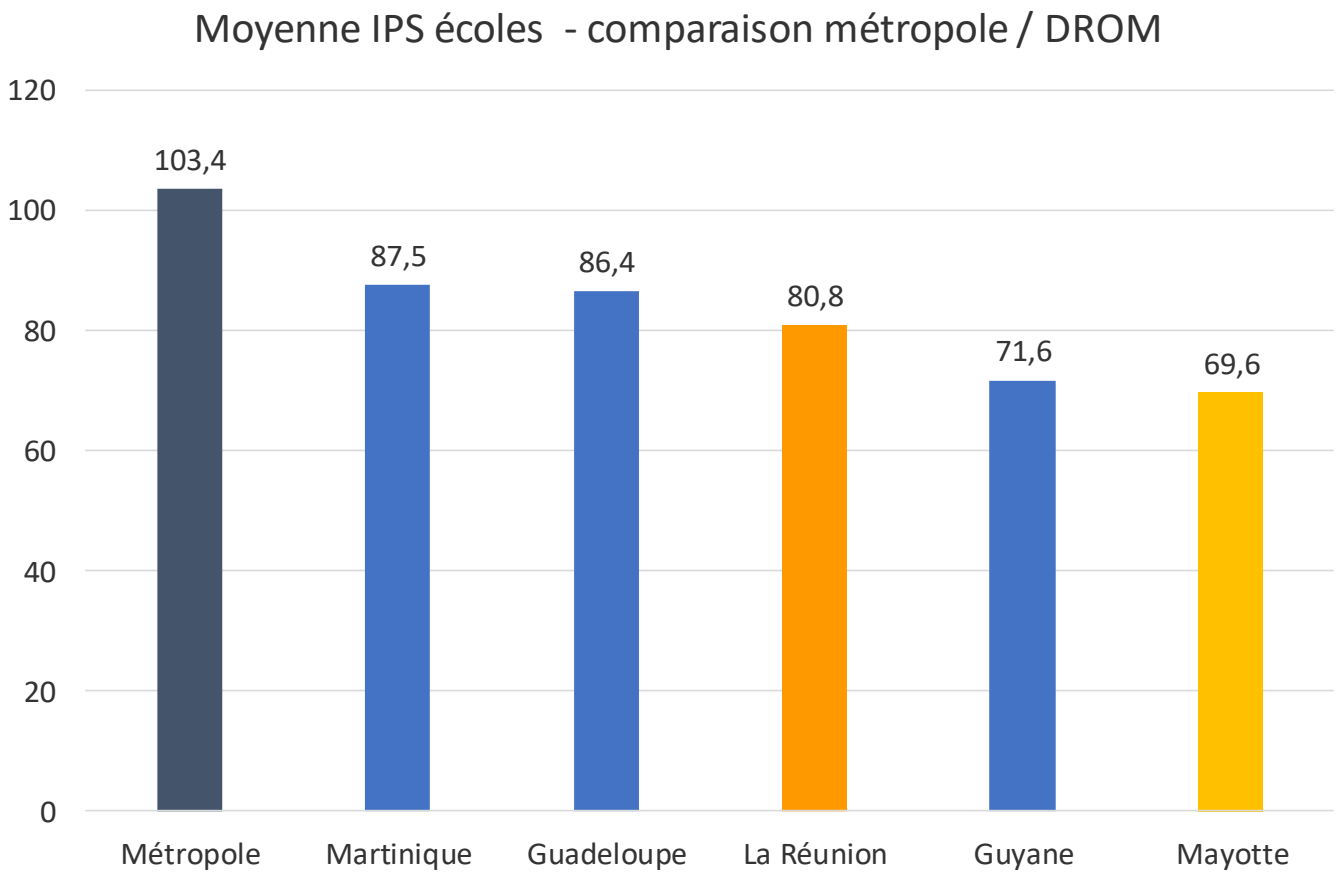

Source : Data.education.gouv.fr

Pistes d'analyse des données IPS collèges

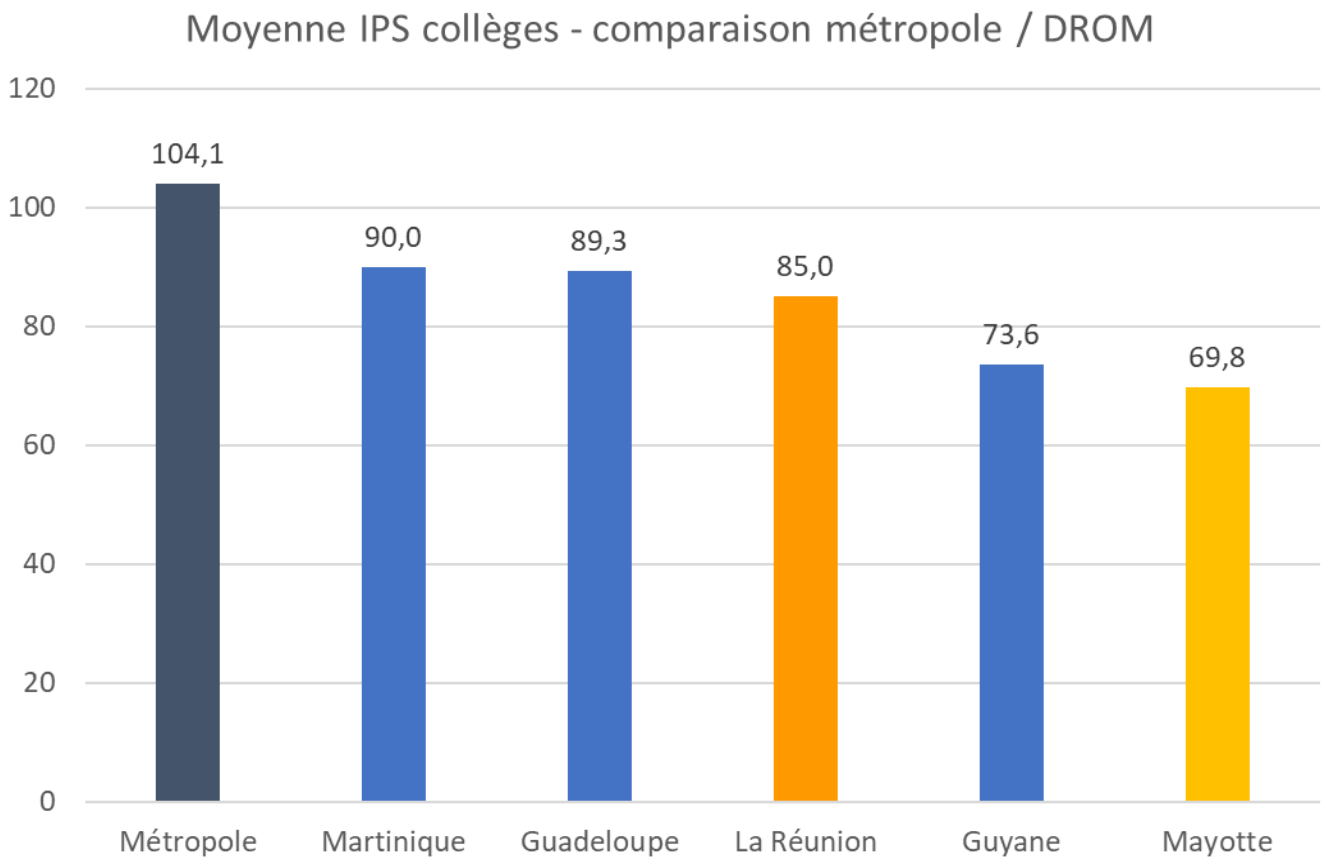

Source : Data.education.gouv.fr

Pistes d’analyse des données IPS écoles

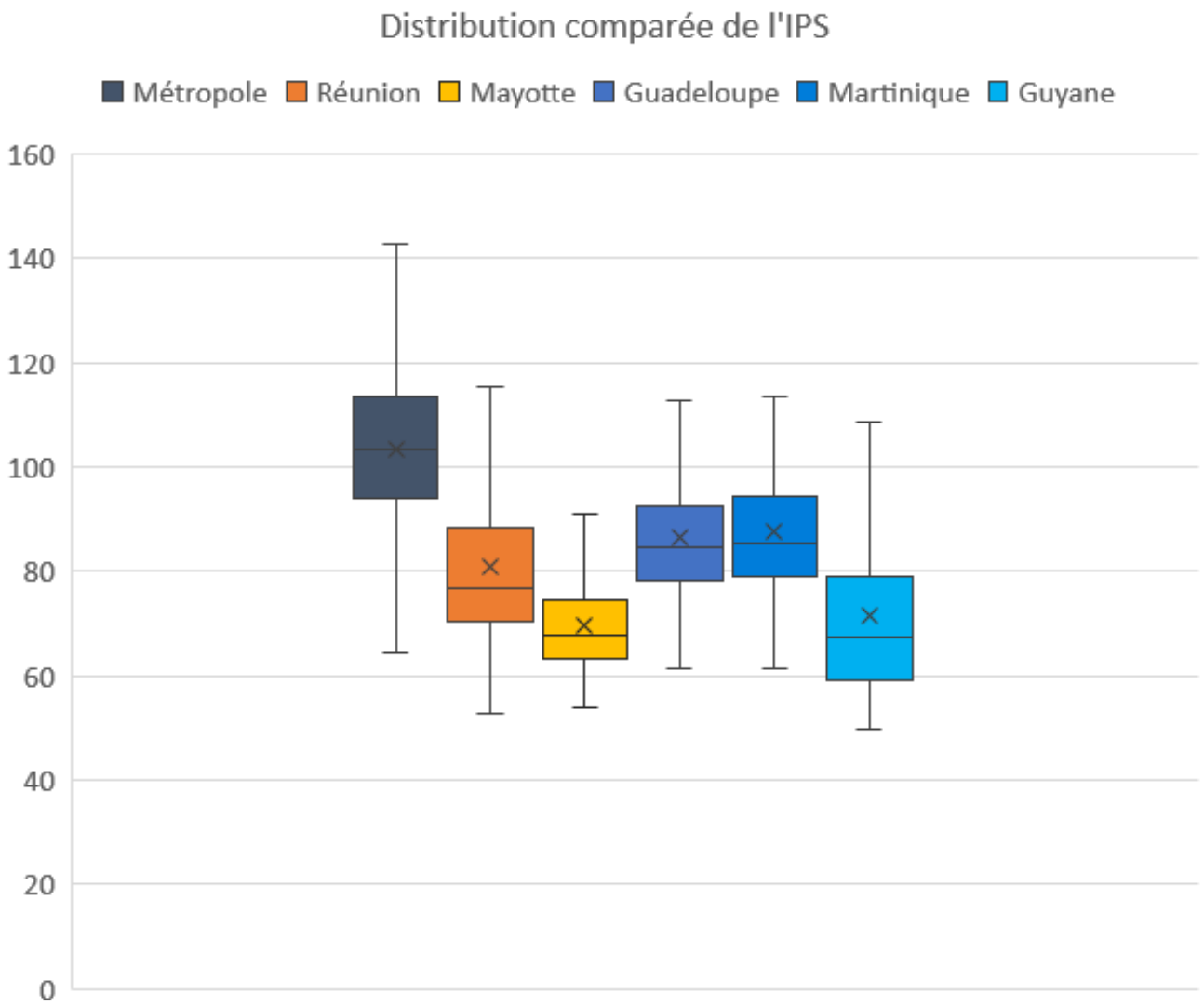

Source : Data.education.gouv.fr

Pistes d’analyse des données IPS collèges

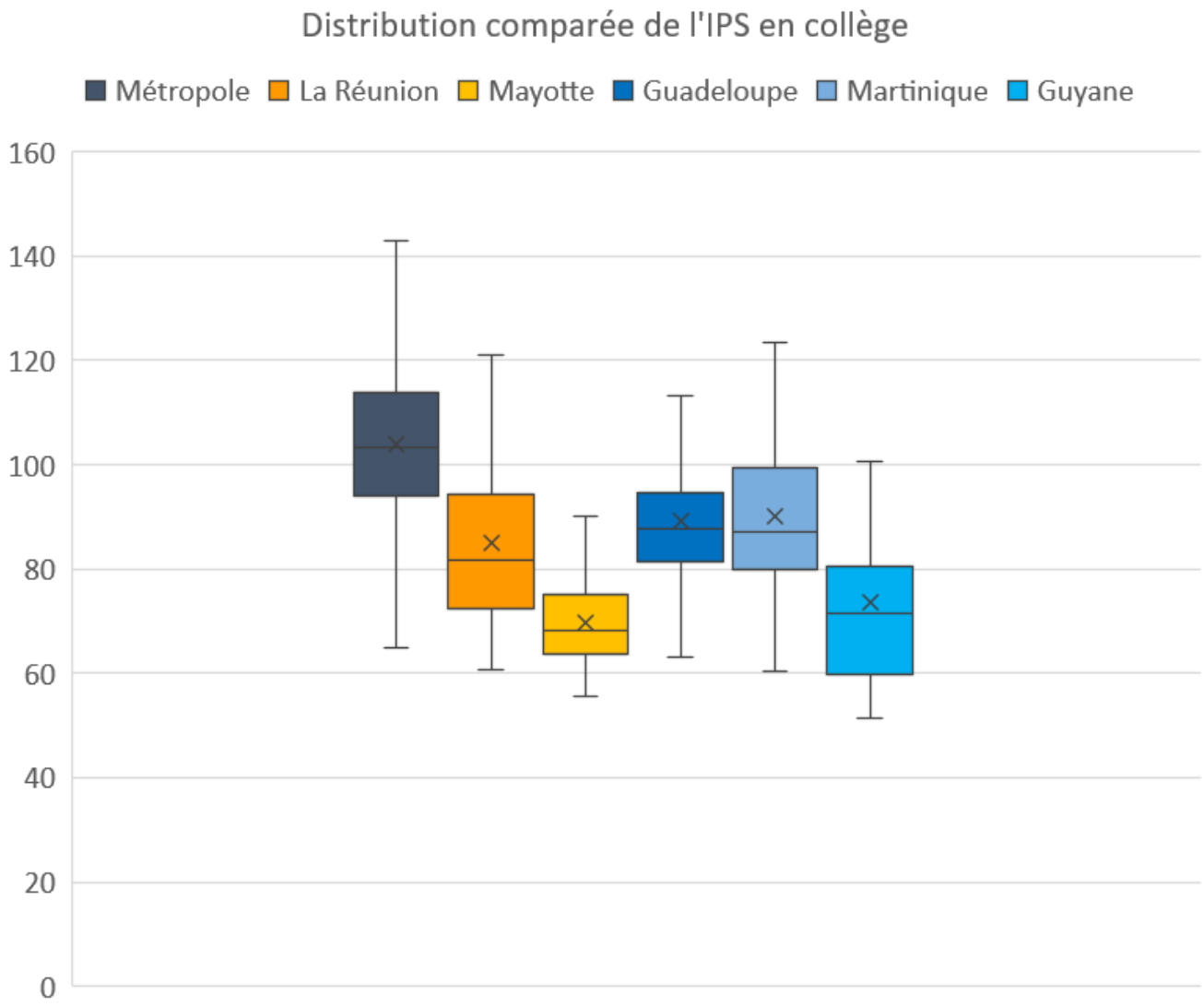

Source : Data.education.gouv.fr

Pistes d’analyse des données IPS collèges

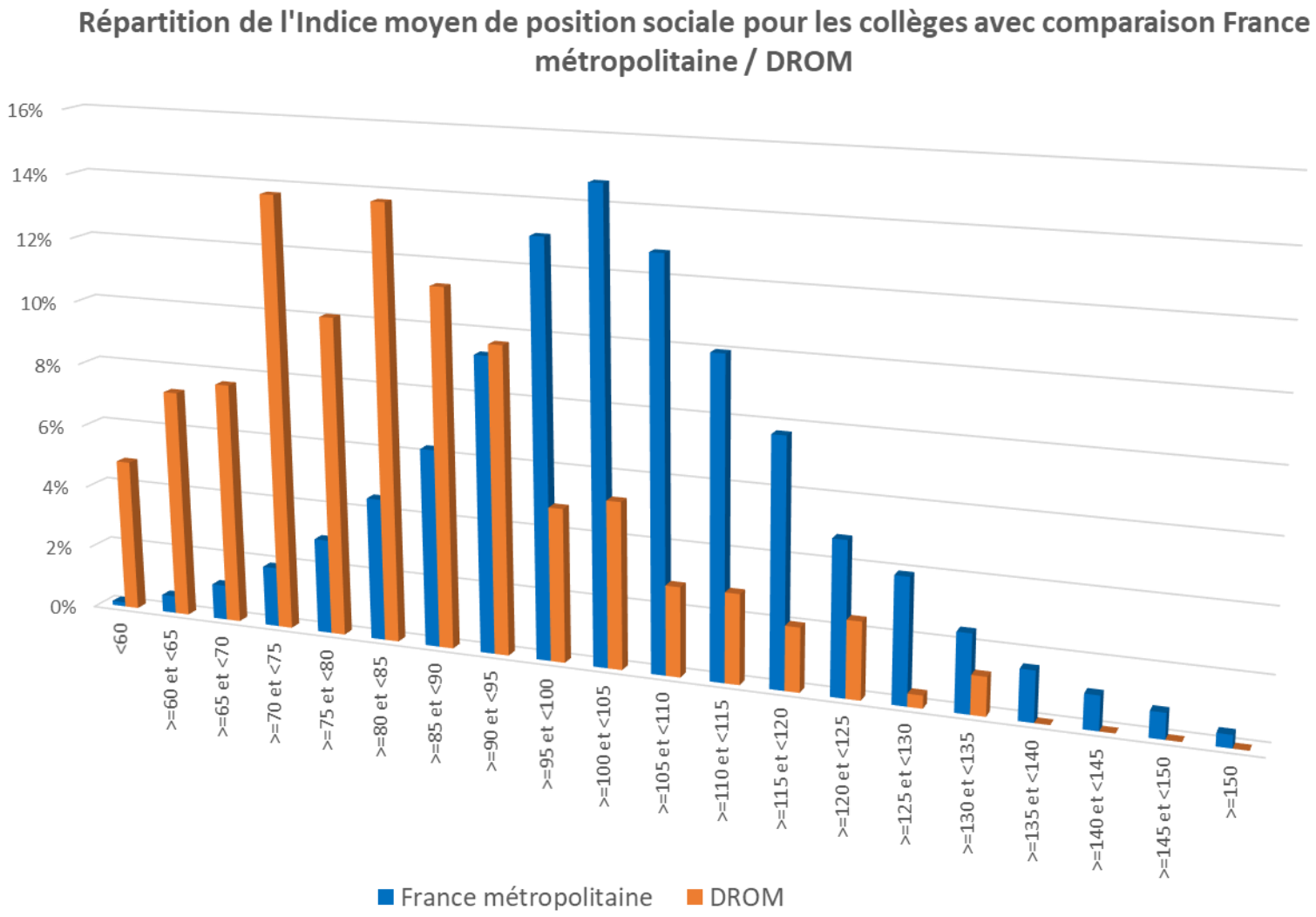

Source : Data.education.gouv.fr

Pistes d'analyse des données IPS collèges

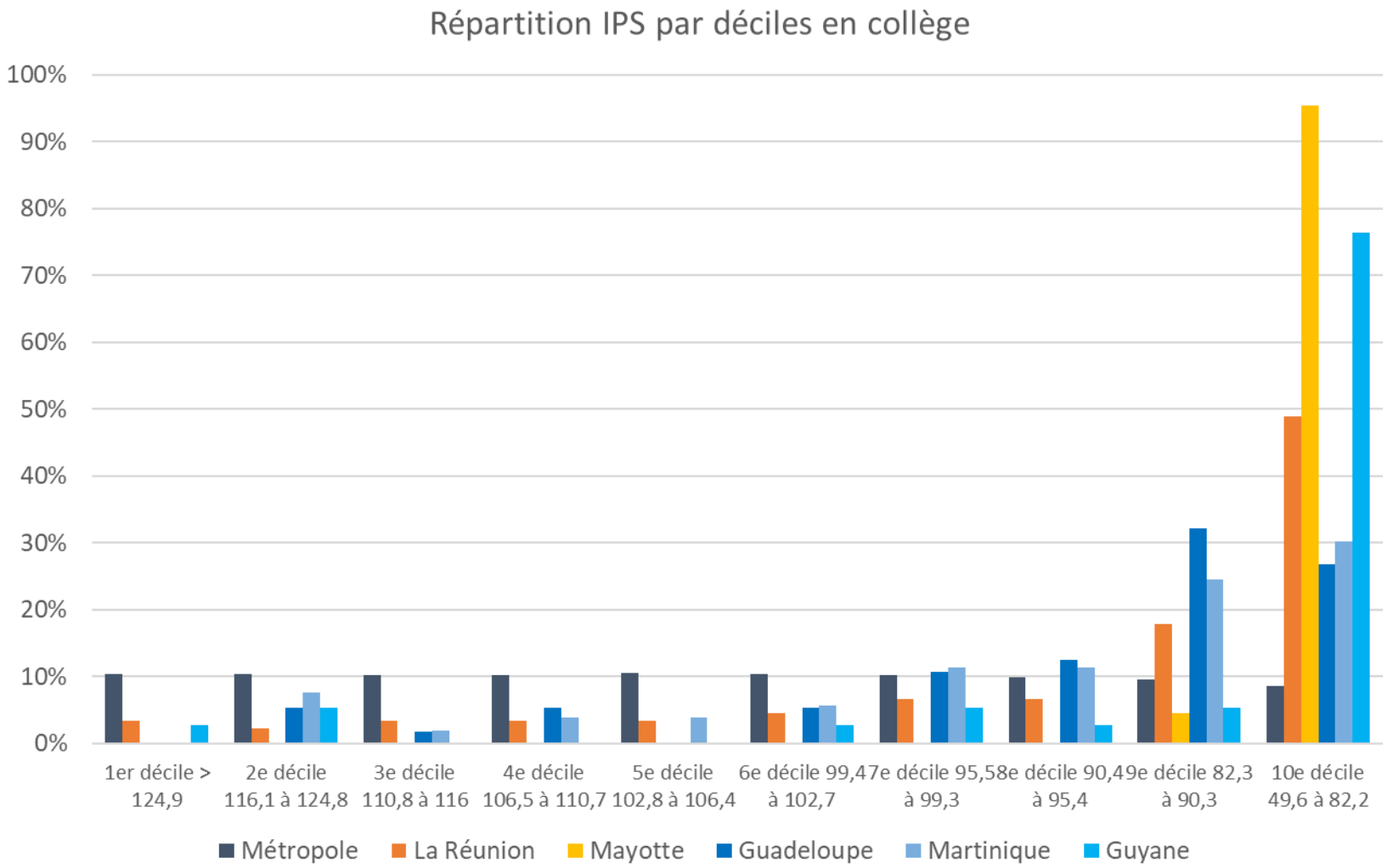

Source : Data.education.gouv.fr

Cartographie des données IPS 2021

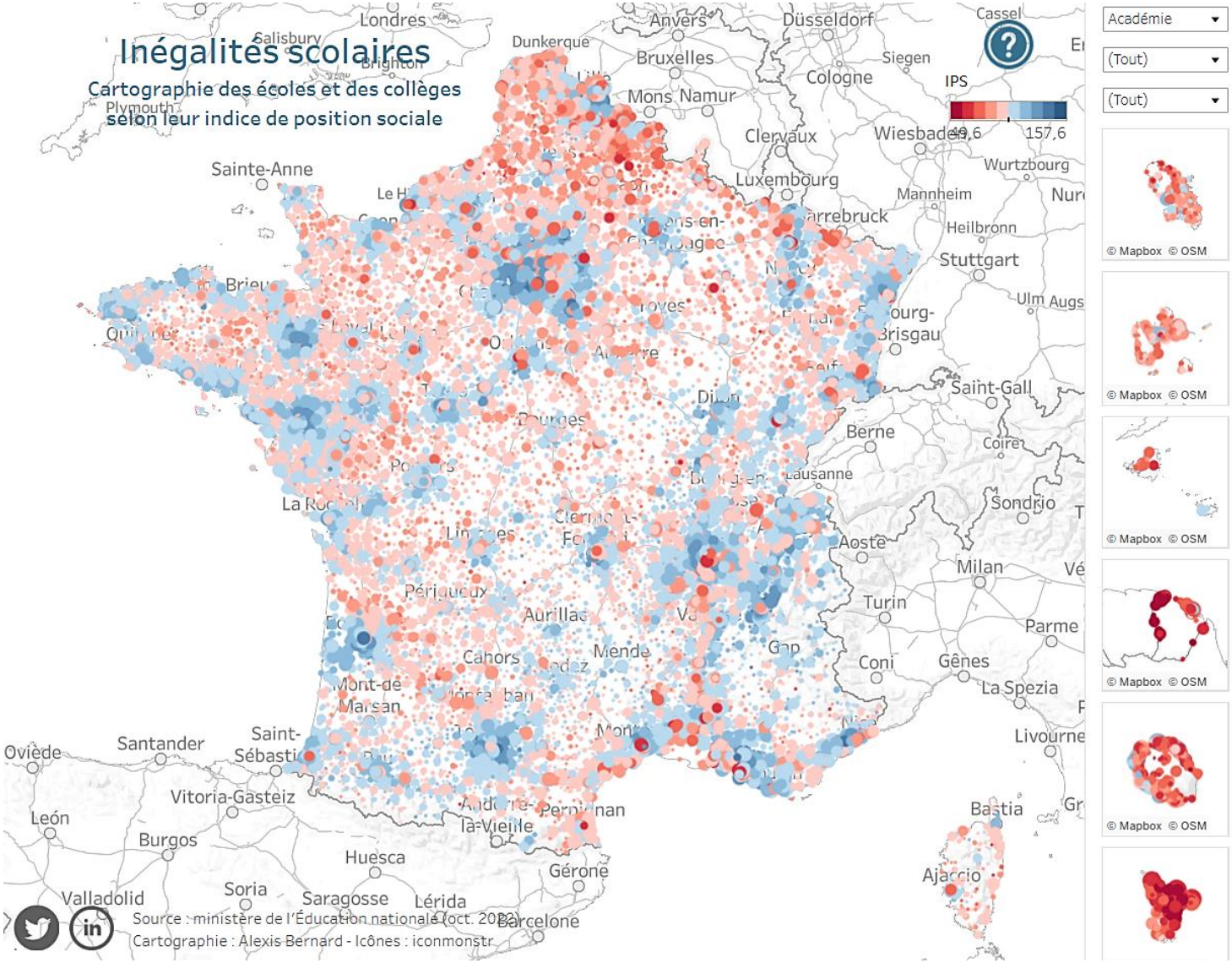

Source : https://public.tableau.com/app/profile/alexis.bernard/viz/Ingalitsscolaires-colesetcollgesselonleurindicedepositionsocialeIPS

Cartographie des données IPS 2021 (La Réunion)

Ecoles et collèges publics

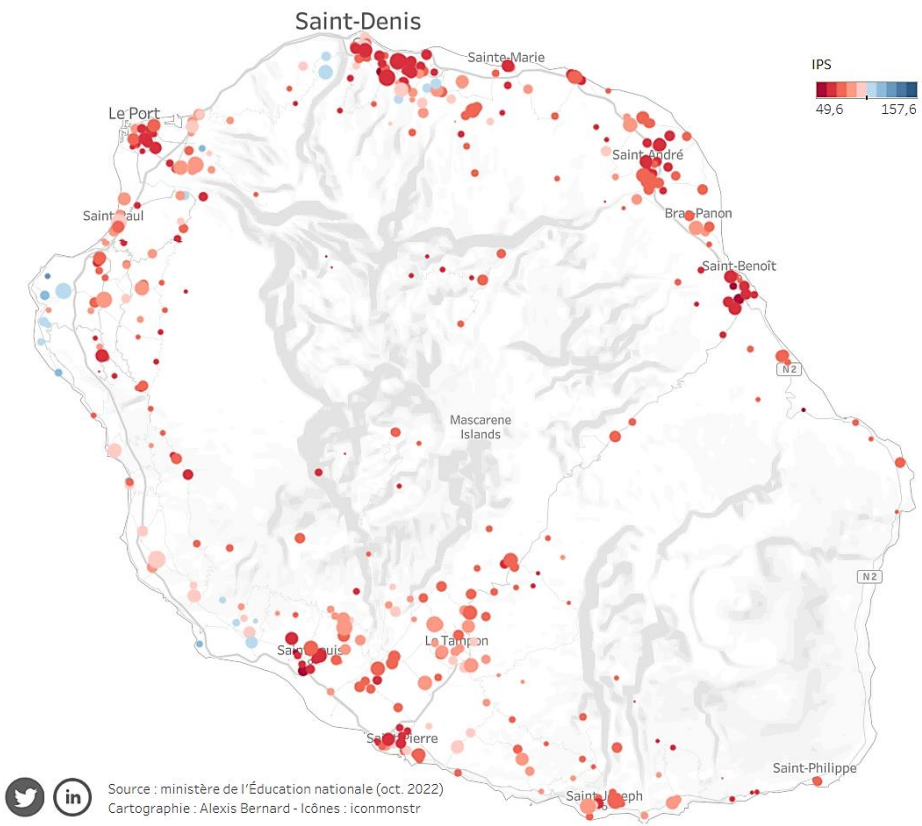

Ecoles et collèges privés sous contrat

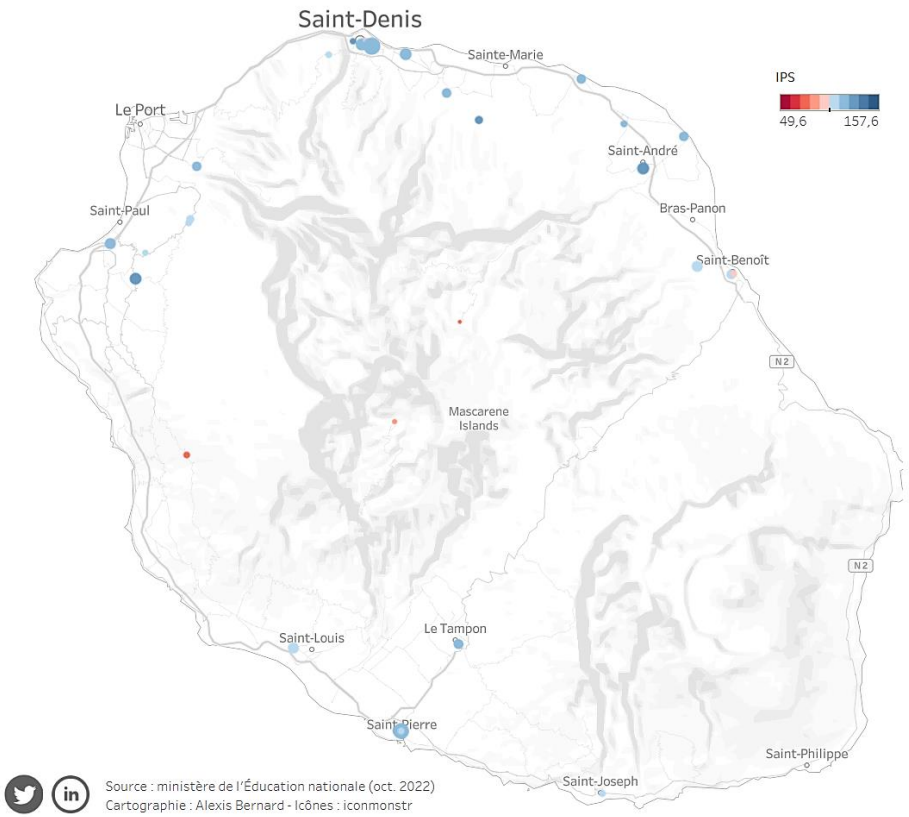

Source : https://public.tableau.com/app/profile/alexis.bernard/viz/Ingalitsscolaires-colesetcollgesselonleurindicedepositionsocialeIPS

Cartographie données IPS 2021 (Mayotte)

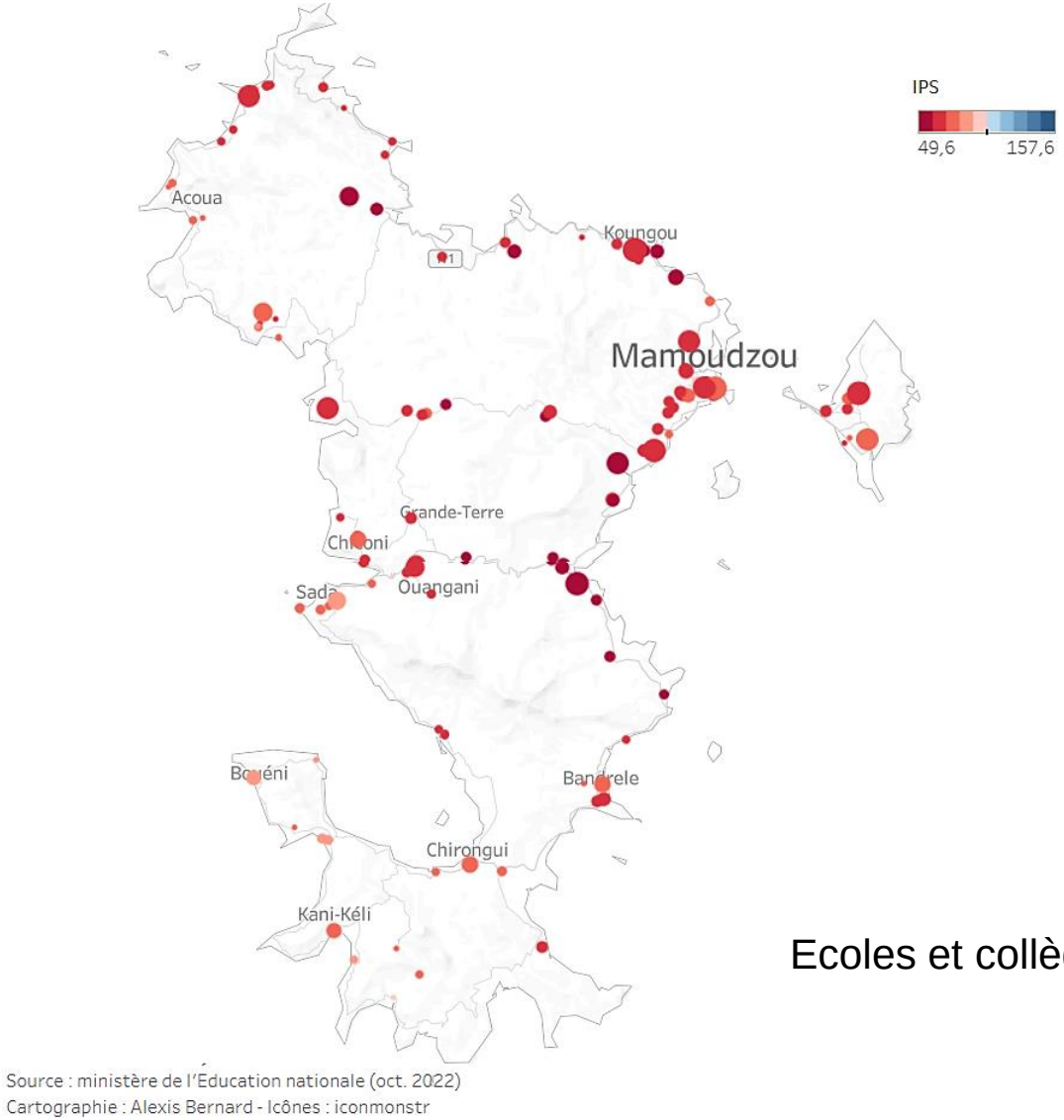

Ecoles et collèges publics

Source : https://public.tableau.com/app/profile/alexis.bernard/viz/Ingalitsscolaires-colesetcollgesselonleurindicedepositionsocialeIPS

« Des établissements scolaires si proches à la composition sociale si éloignée »

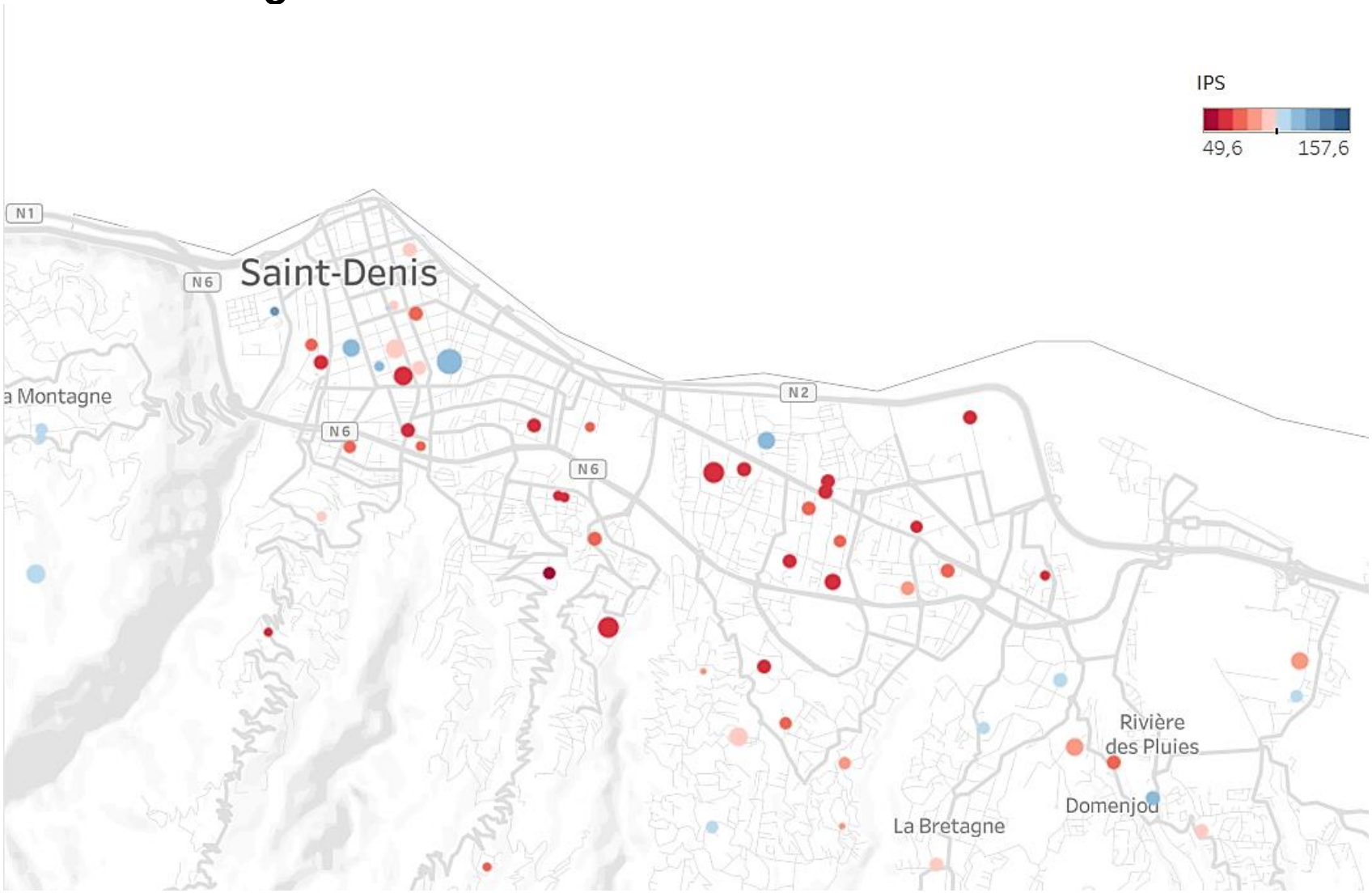

Source : https://public.tableau.com/app/profile/alexis.bernard/viz/Ingalitsscolaires-colesetcollgesselonleurindicedepositionsocialeIPS

« Des établissements scolaires si proches à la composition sociale si éloignée »

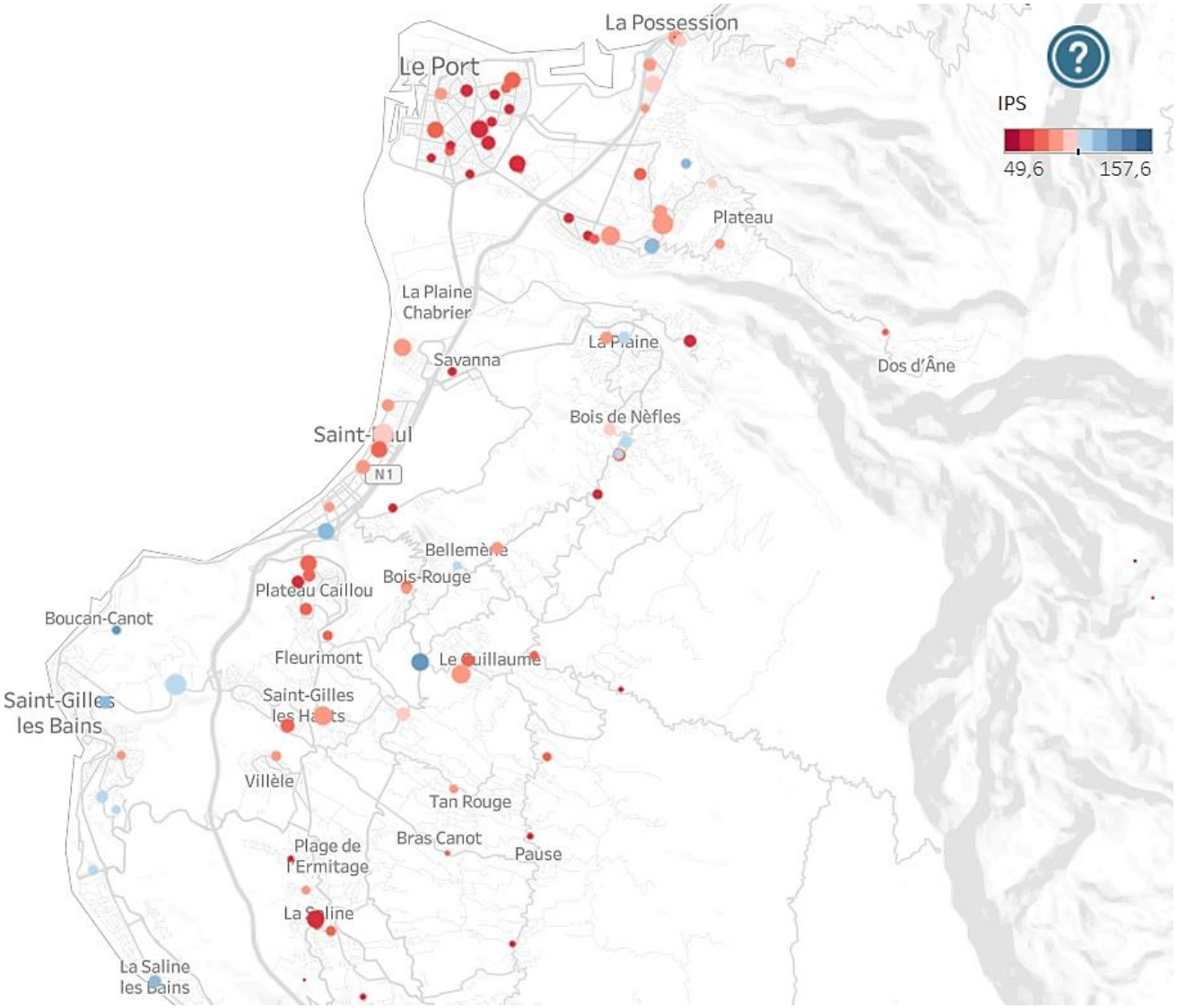

Source : https://public.tableau.com/app/profile/alexis.bernard/viz/Ingalitsscolaires-colesetcollgesselonleurindicedepositionsocialeIPS

« Des établissements scolaires si proches à la composition sociale si éloignée »

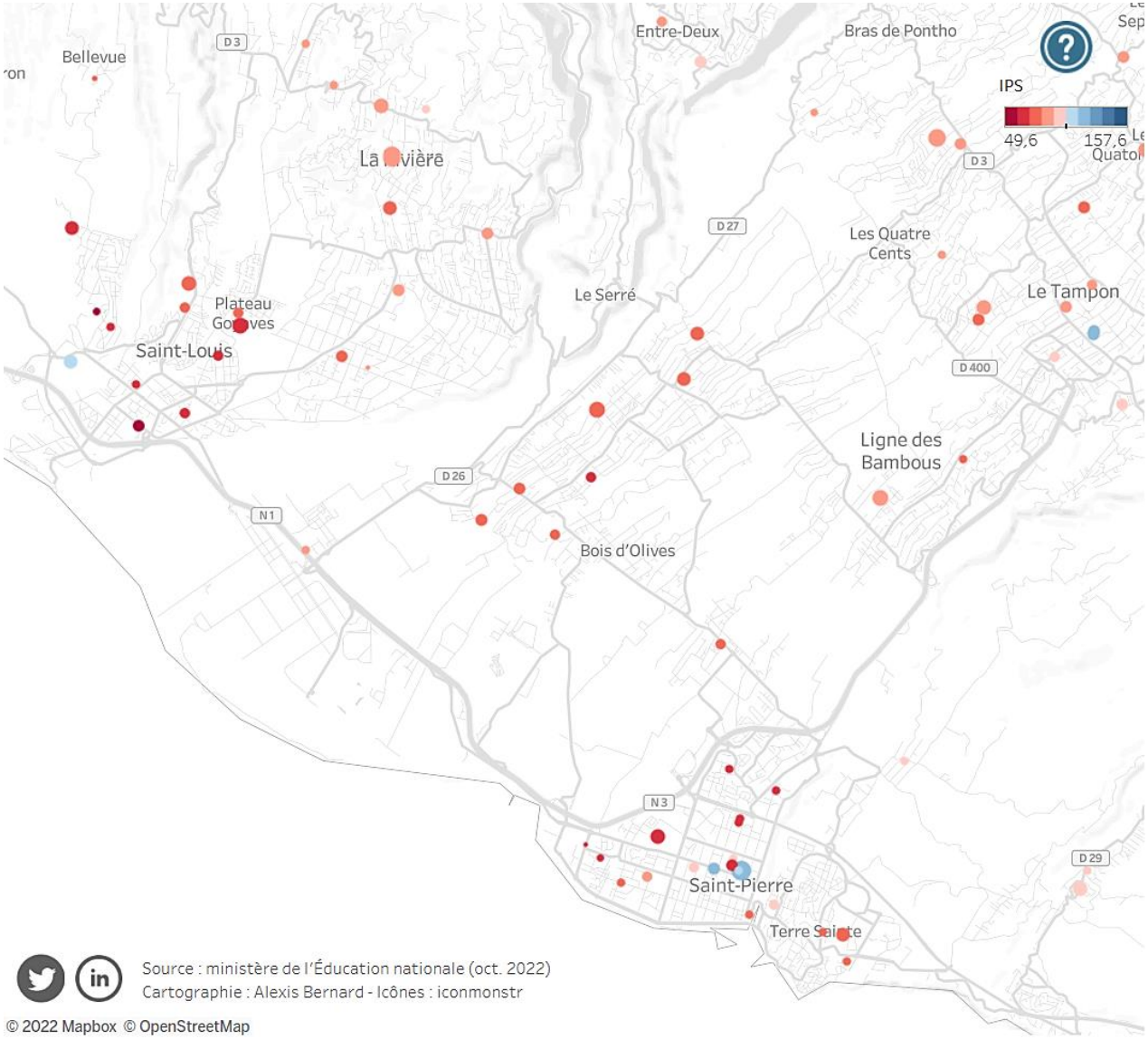

Source : https://public.tableau.com/app/profile/alexis.bernard/viz/Ingalitsscolaires-colesetcollgesselonleurindicedepositionsocialeIPS

« Des établissements scolaires si proches à la composition sociale si éloignée » (Le collège d'à côté, 2022)

Figure 2 – Nombre de collèges très défavorisés à proximité d'un collège favorisé, par département en 2021

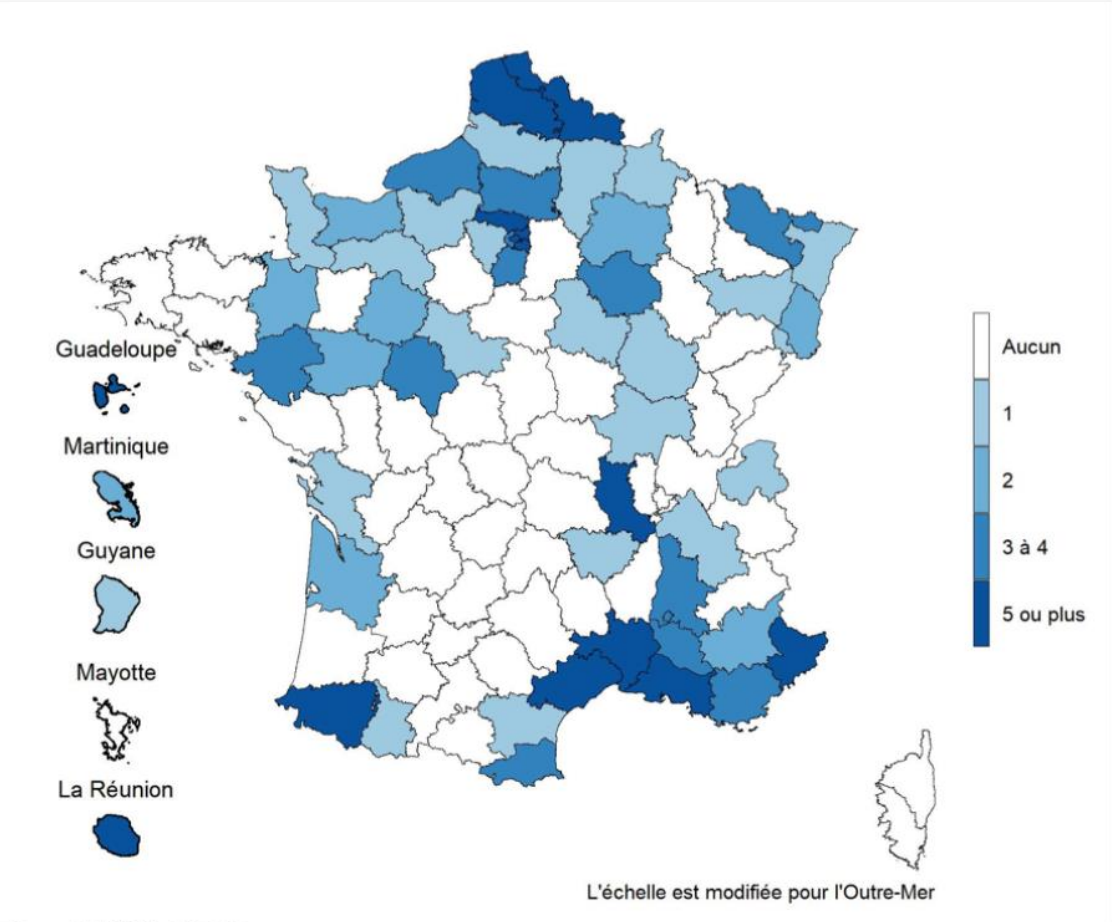

Source : MEN-DEPP (rentrée 2021)

Hugo Botton & Youssef Souidi, « Le collège d'à côté », *La Vie des idées*, 15 novembre 2022

Typologie des écoles en fonction de l'IPS

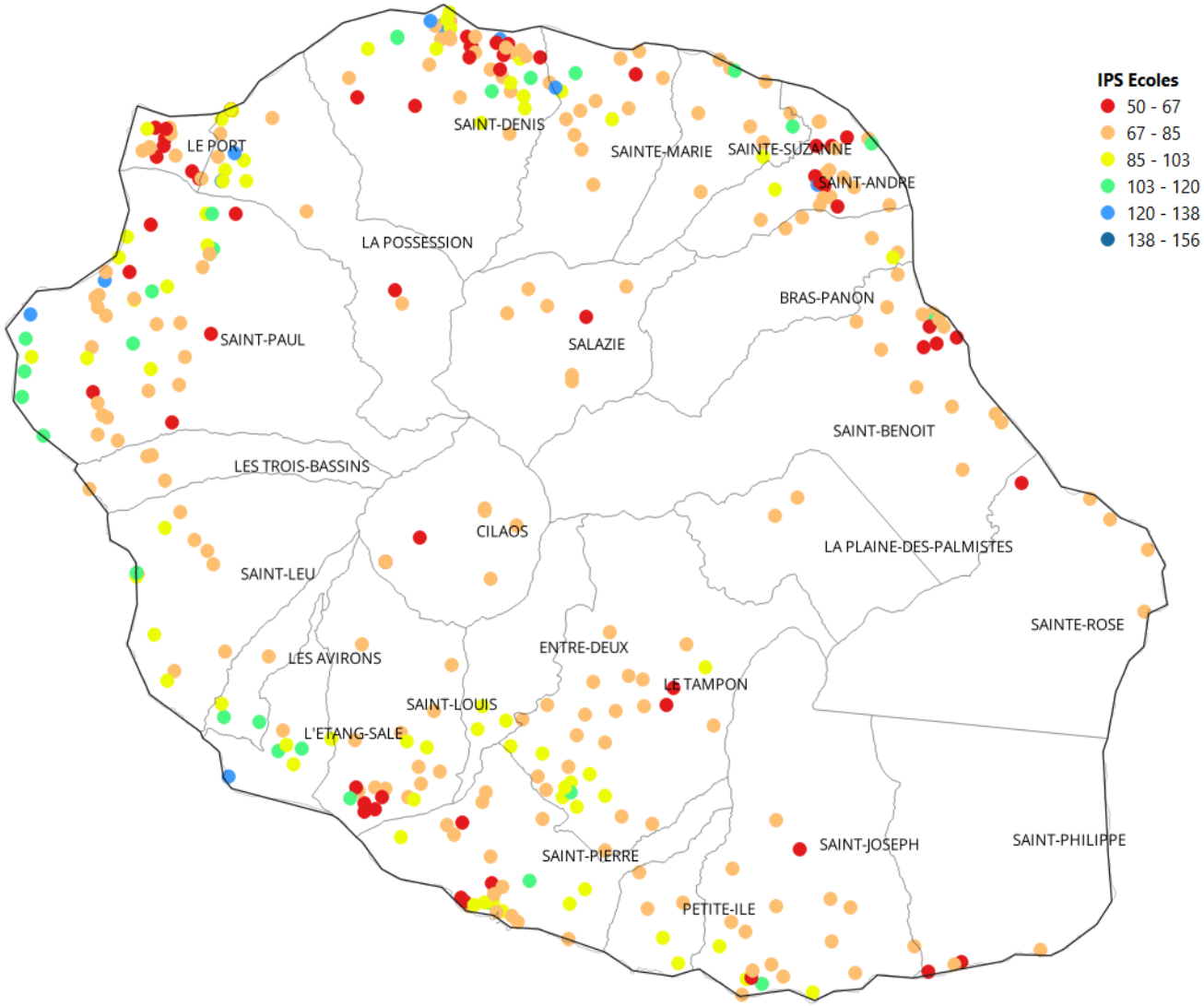

Source : Data.education.gouv.fr

Typologie des écoles en fonction de l'IPS

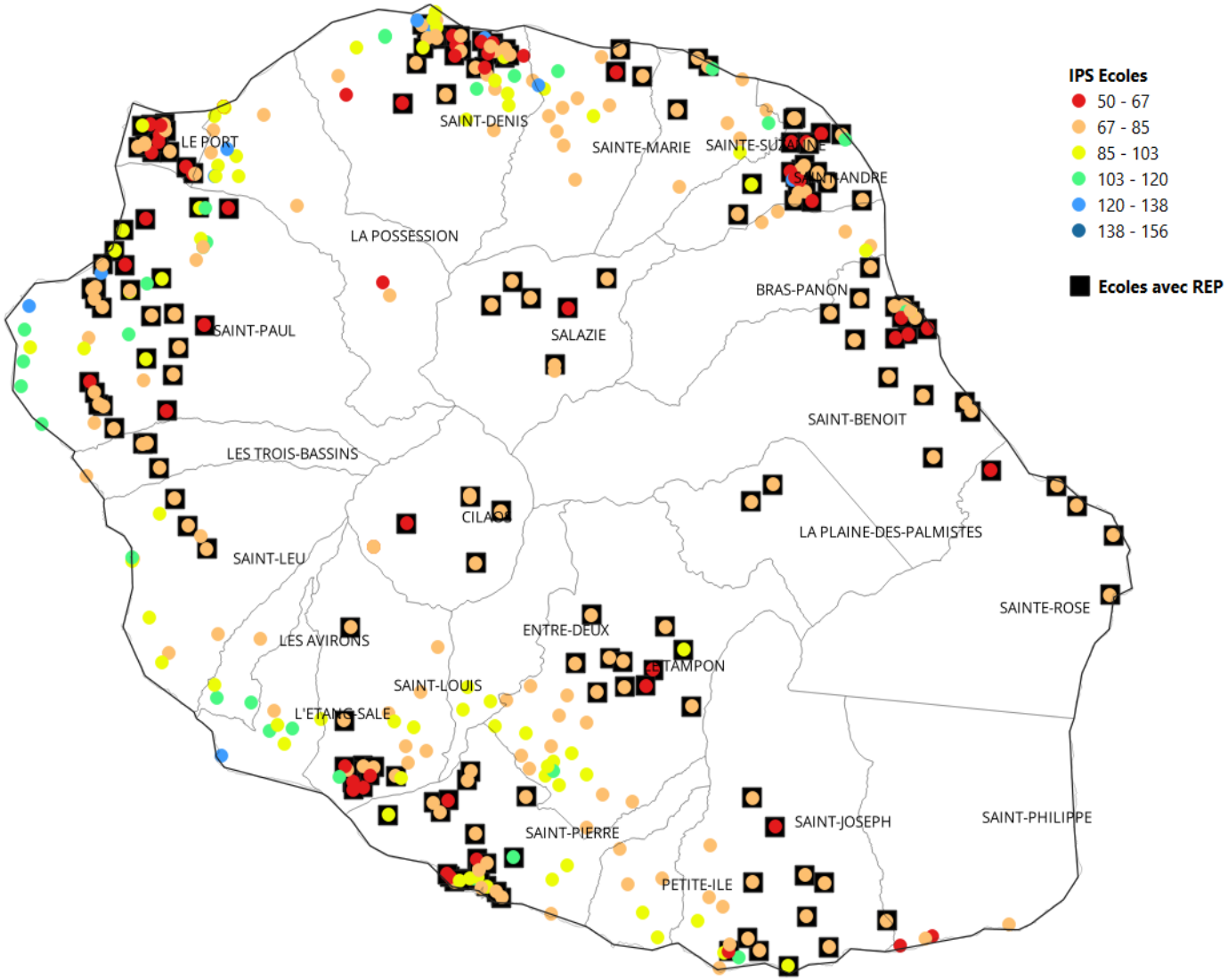

Source : Data.education.gouv.fr

Typologie des collèges en fonction de l'IPS

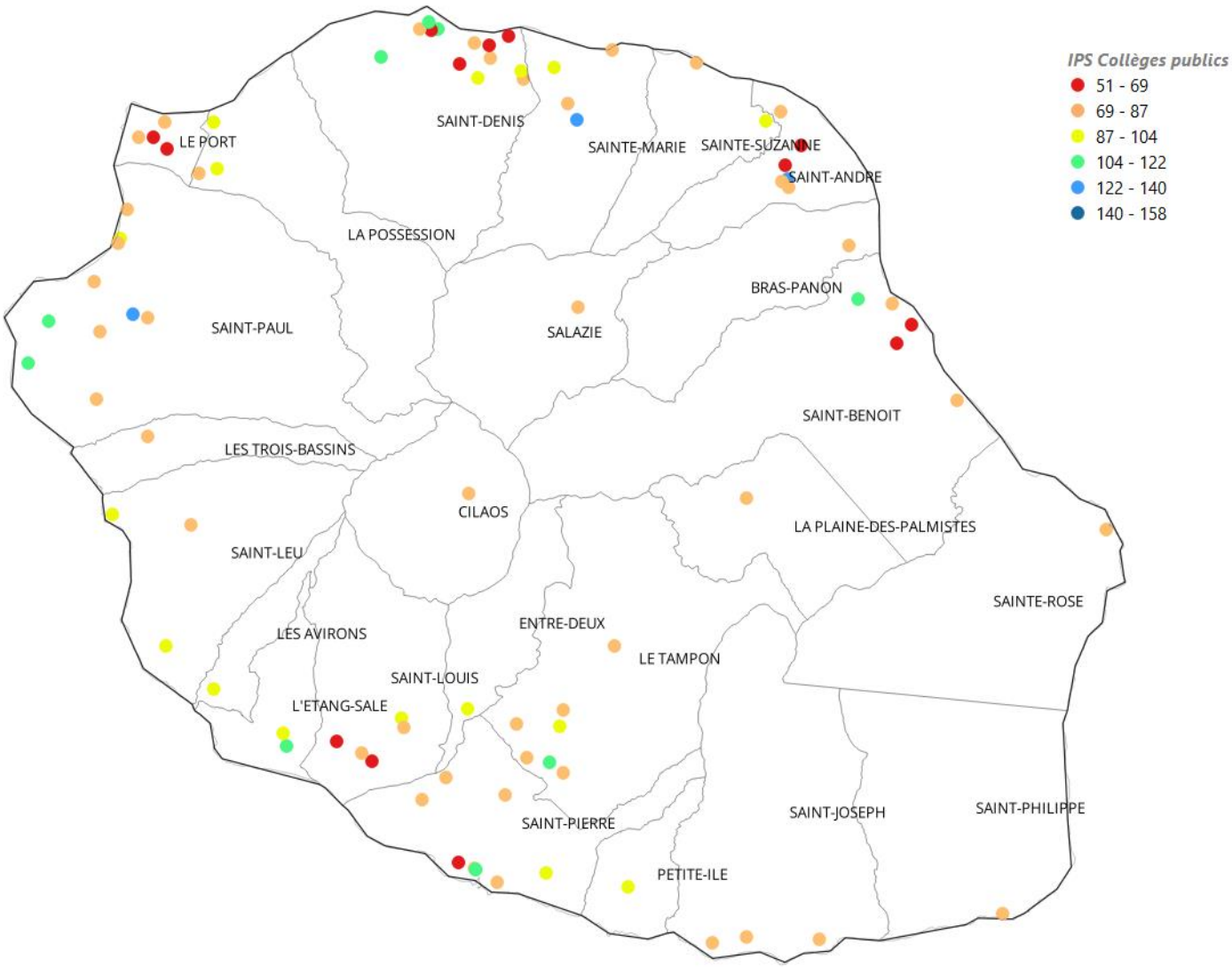

Source : Data.education.gouv.fr

Typologie des collèges en fonction de l'IPS

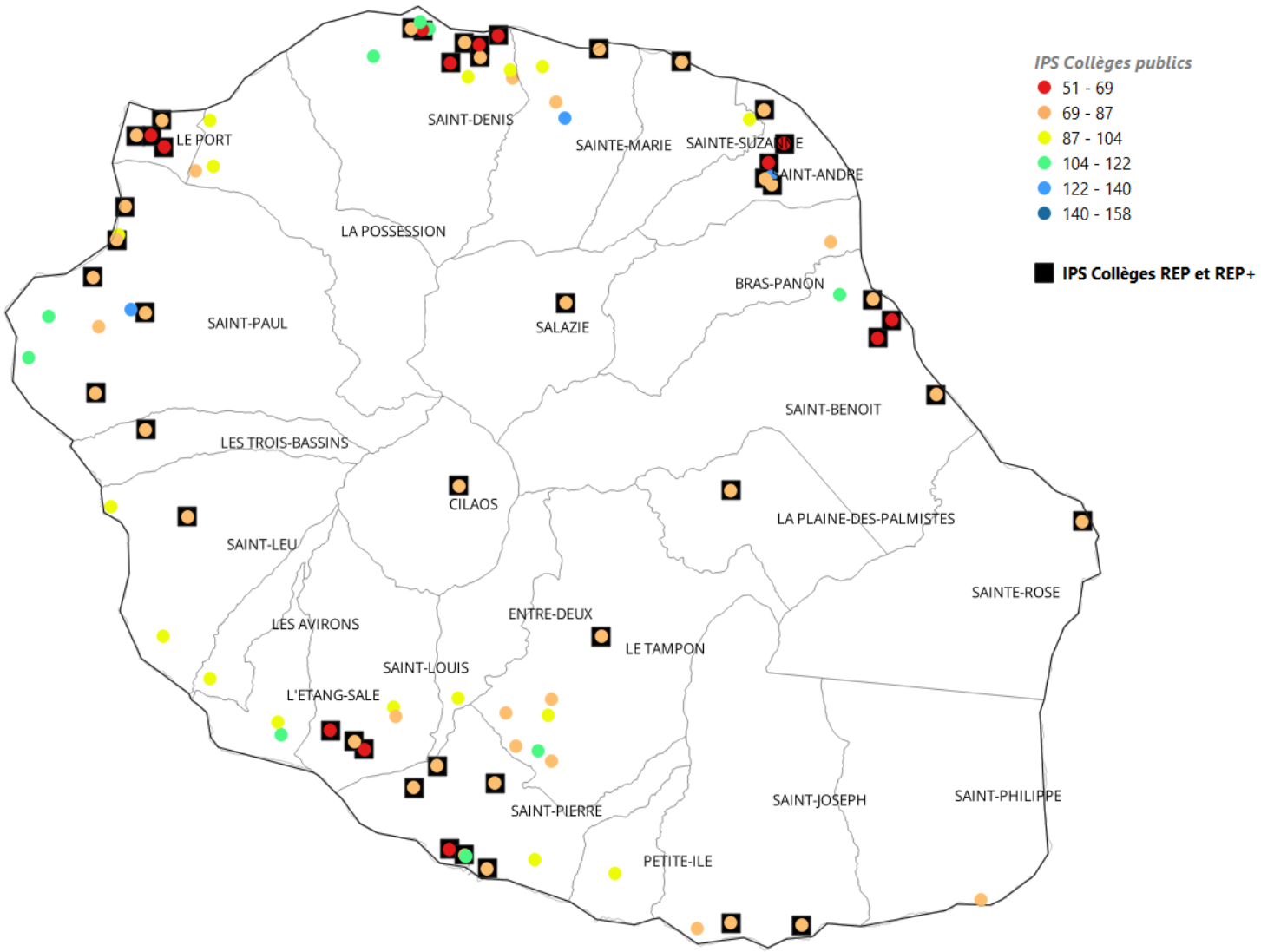

Source : Data.education.gouv.fr

Approche socio-géographique des collèges à La Réunion à partir des grands quartiers

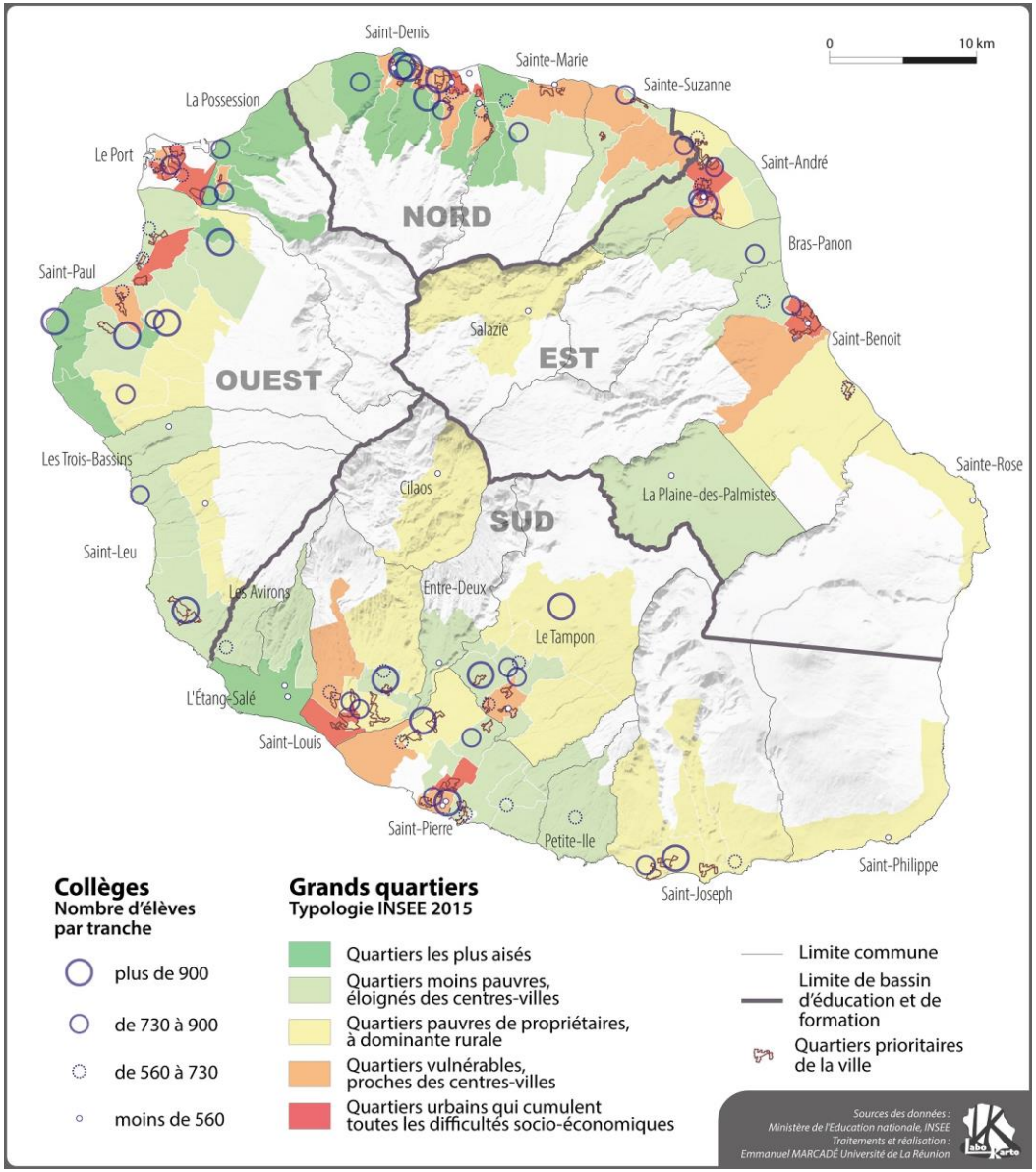

Genevois, 2020
https://journals.openedition.org/geocarrefour/14684

Approche socio-géographique des collèges à La Réunion à partir des grands quartiers

	Quartiers urbains qui cumulent les difficultés socio-économiques (G1)	Quartiers pauvres de propriétaires, à dominante rurale (G2)	Quartiers vulnérables, proches des centres-villes (G3)	Quartiers moins pauvres, éloignés des centres-villes (G4)	Quartiers les plus aisés (G5)
Nombre de quartiers	13	27	19	36	19
Surface couverte km^2 (part en %)	38,7 (2,9 %)	522,1 (39,3 %)	132,6 (10 %)	487,1 (36,7 %)	146,4 (11 %)
Nombre d'hab. (part en %)	100 310 (13,1 %)	190 268 (24 ,8 %)	162 799 (21,2 %)	167345 (21,8 %)	145 751 (19 %)
Densité de la Population (hab/km^2)	2589	364	1228	344	996
Population sans emploi	1,2	1,1	1,0	1,0	0,8
Niveau de vie médian mensuel (Réunion = 1150)	960	1 020	1 120	1 210	1 620
Nbre de collèges publics (privés)	12 (1)	17 (1)	14 (3)	22 (1)	12 (1)
Nbre d'élèves en collège (en %)	7794 (12,9 %)	11609 (19,3 %)	9886 (16,4 %)	16438 (27,3 %)	9455 (15,7 %)
Elèves en EP (REP et REP+)	7794 (100 %)	10440 (90 %)	6989 (70,6 %)	3509 (21,3 %)	1824 (19,2 %)
Elèves de 6e provenant d'une école en éducation prioritaire	1710 (21,9 %)	2260 (19,4 %)	1493 (15,1 %)	927 (5,6 %)	593 (6,2 %)
Nombre de contractuels enseignants du 2nd degré	289 (14 %)	367 (17,8 %)	314 (15 ,3 %)	453 (22 %)	326 (15,8 %)
Taux de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB)	80,6 %	83,9 %	80,8 %	83,7 %	86,3 %

Croisement de l’IPS avec d'autres sources de données

Avoir un IPS inférieur à 90 ne garantit pas à l’établissement ou à l’école les moyens supplémentaires destinés aux écoles et collèges en Réseaux d’éducation prioritaire (REP).

En 2020, la Depp a conduit une étude dans le but de croiser l'origine sociale et géographique des élèves. L'étude permet de distinguer **6 groupes de collèges en fonction de leur profil socio-territorial** :

Sylvain Maugis, « Six types de collèges différenciés par la population accueillie et la situation géographique » (Depp, Notes d'information, janvier 2020).

Groupe 1 : les collèges très favorisés et de taille importante,
Groupe 2 : les collèges plutôt favorisés,
Groupe 3 : les collèges plutôt mixtes socialement,
Groupe 4 : les collèges plutôt éloignés et de petite taille,
Groupe 5 : les collèges plutôt défavorisés,
Groupe 6 : les collèges très défavorisés

Croisement de l’IPS avec d'autres sources de données

Les données concernant l'IPS peuvent être recoupées avec les données concernant la **typologie des communes rurales et urbaines.**

« À l’entrée en sixième, l'indice de position sociale est le plus élevé, en moyenne, pour les élèves résidant dans les communes périphériques peu denses, qu’elles soient rurales ou urbaines. Il est le plus faible pour les élèves résidant dans les petites villes, alors que les communes rurales éloignées occupent une position intermédiaire.

La différenciation des territoires selon le contexte socio-économique reflète avant tout la **proximité des grandes villes**. Ces dernières sont plus dynamiques en termes de créations d’emploi, et concentrent les fonctions d’encadrement et à forte valeur ajoutée. Les familles de milieux sociaux favorisés y sont surreprésentées. Dans **l’urbain très dense**, la proportion d’élèves de sixième dont au moins un parent est diplômé du supérieur atteint 41% contre 26% pour les élèves résidant dans une commune rurale éloignée peu dense.

Pistes d’analyse des données IPS collèges

Performance des collèges publics et privés au diplôme national du brevet par Alexis Bernard

METROPOLE

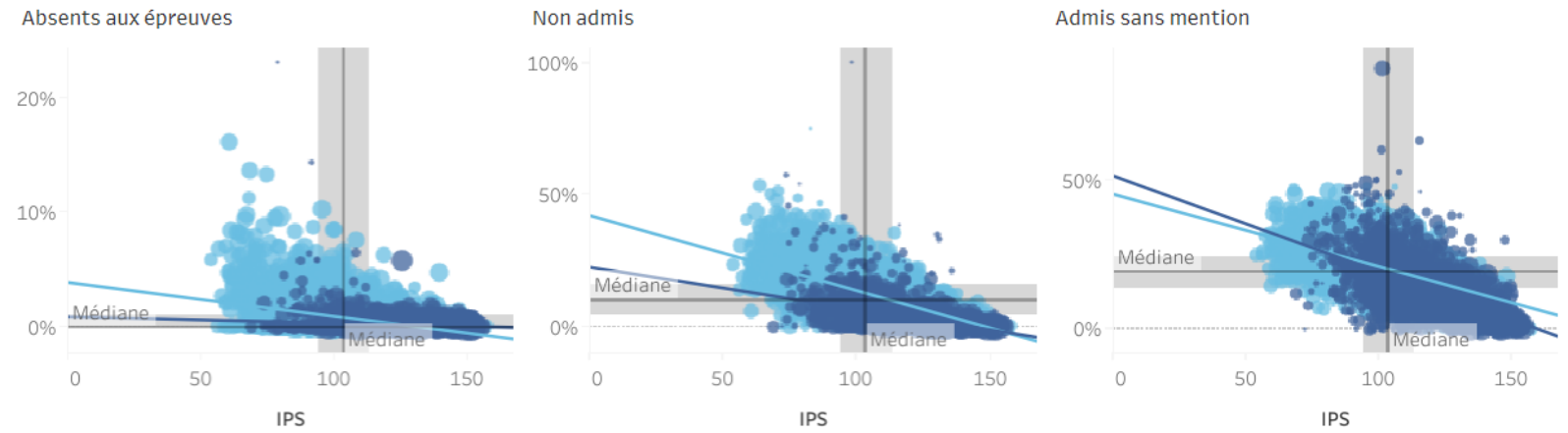

OUTRE-MER

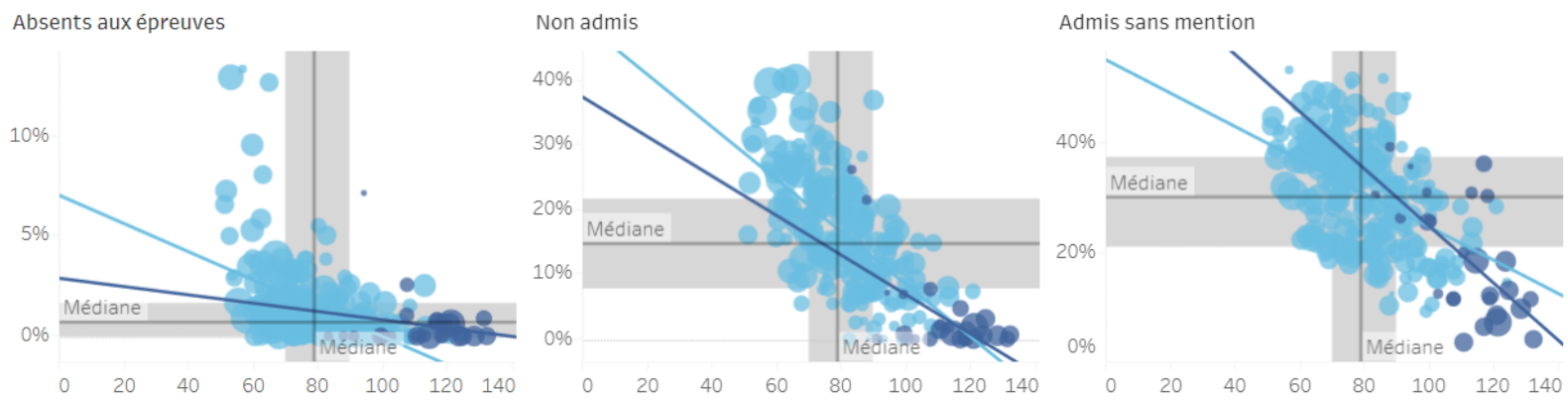

Source :
https://public.tableau.com/app/profile/alexis.bernard/viz/Performancedescollgespublicsetprivsaubrevetdescollges/Perf_DNB

Pistes d’analyse des données IPS collèges

Performance des collèges publics et privés au diplôme national du brevet par Alexis Bernard

METROPOLE

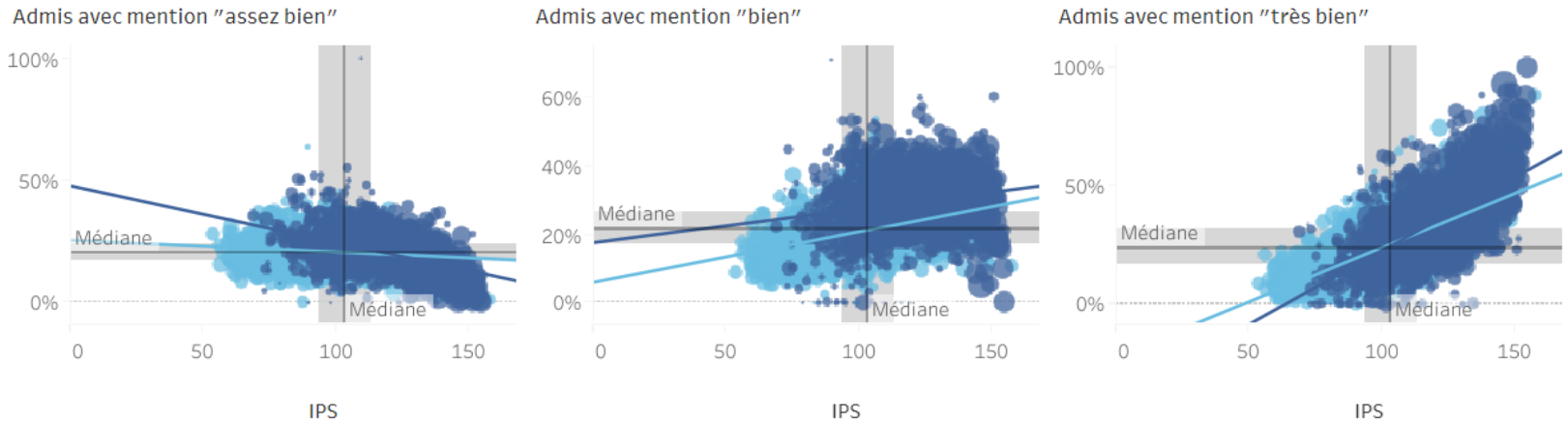

OUTRE-MER

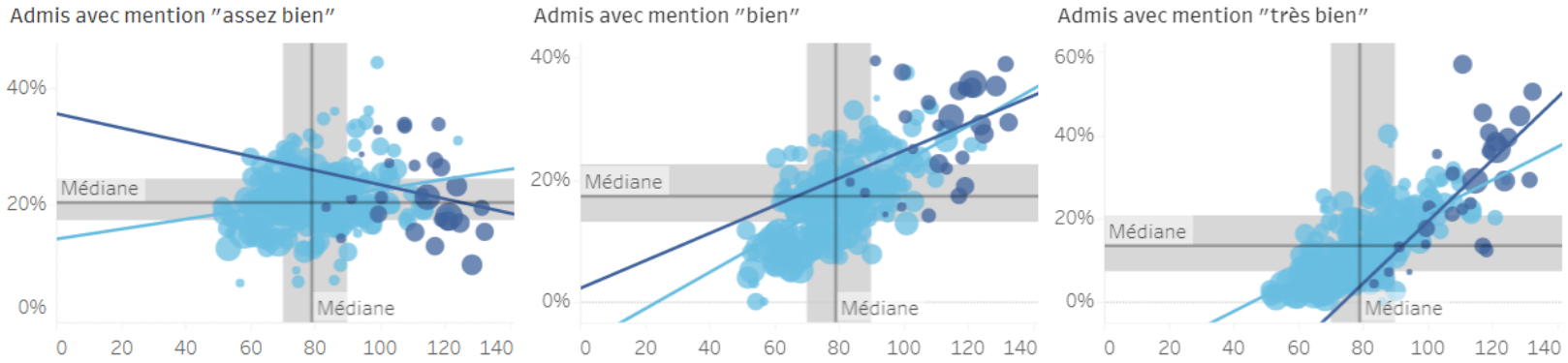

Source :
https://public.tableau.com/app/profile/alexis.bernard/viz/Performancedescollgespublicsetprivsaubrevetdescollges/Perf_DNB

Conclusion

L’IPS : un indicateur composite utile pour aborder les inégalités scolaires sous l’angle des déterminants socio-culturels, mais à expliciter et recroiser avec d’autres indicateurs

Les historiens, géographes et sociologues travaillent depuis longtemps sur la question des inégalités scolaires pour les mettre en évidence. Il n'empêche qu'elles continuent à s'aggraver.

Rôle des chercheurs et des acteurs de terrain pour s’en emparer.

Des données publiées en open data qui doivent servir à engager le débat sur les questions de mixité sociale…

Mise en ligne d'un Atlas des territoires éducatifs à La Réunion dans le cadre du projet de recherche GEORUN

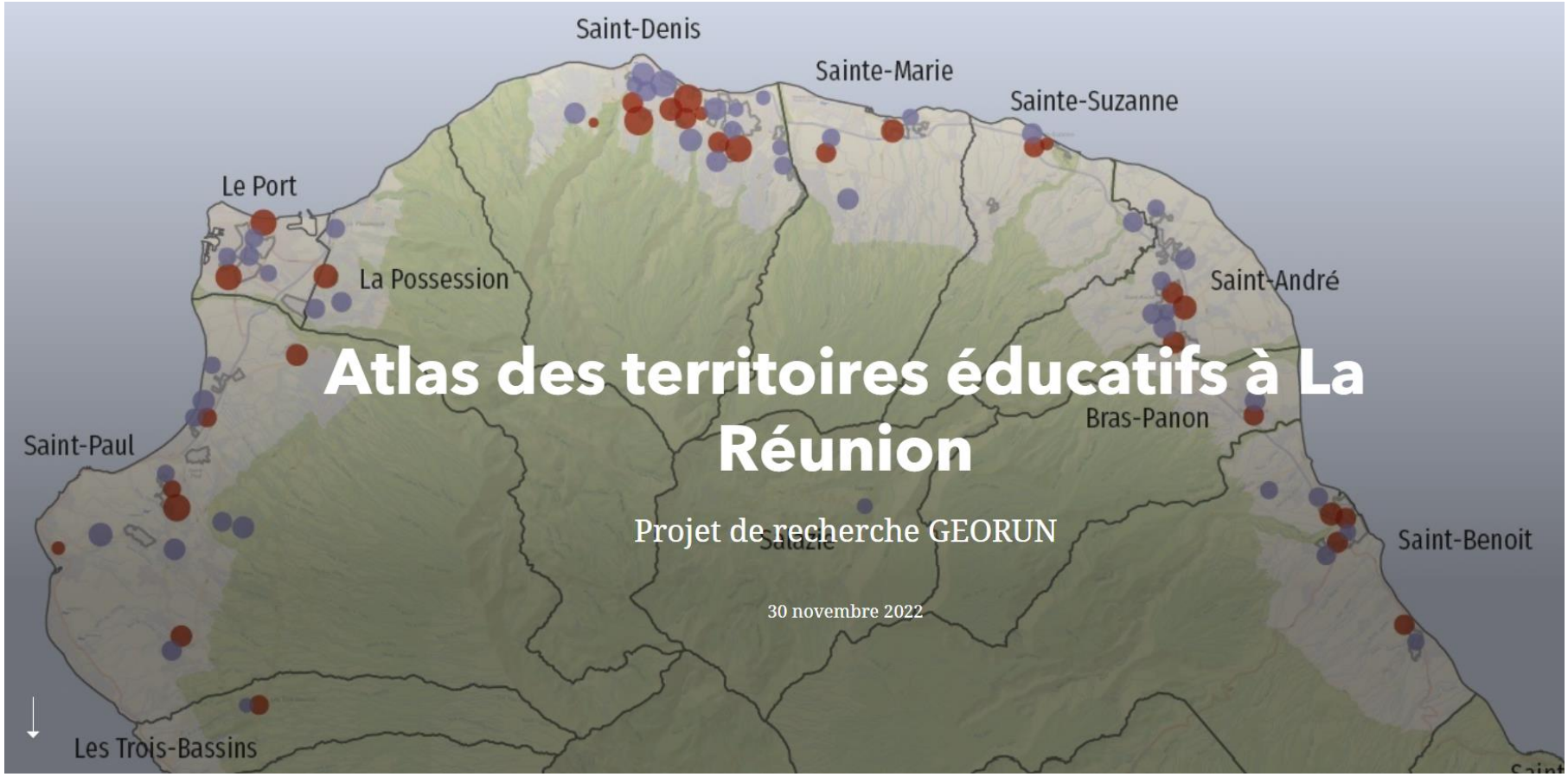

https://storymaps.arcgis.com/stories/f3d0dbd1fe90401bb41465f035228b3f

Références

Mustapha Touahir, Sylvain Maugis (2016). Construction d’un indice d’éloignement des collèges : une nouvelle approche de la ruralité pour les établissements scolaires. Éducation & formations, Depp, n°90.

Sylvain Maugis (2020). Six types de collèges différenciés par la population accueillie et la situation géographique, Depp, Note d'information, janvier 2020.

La réussite des élèves : contextes familiaux, sociaux et territoriaux, Éducation & formations, Depp, n° 100, 2020.

Fabrice Murat (2021). Les inégalités territoriales en matière d’éducation : les écarts entre communes en termes de milieu social et de réussite au diplôme national du brevet. Éducation & formations, Depp, "Les territoires de l’éducation : des approches nouvelles, des enjeux renouvelés".

Mustapha Touahir, Sylvain Maugis (2021). Construction d’un indice d’éloignement des collèges : une nouvelle approche de la ruralité pour les établissements scolaires. Éducation & formations, Depp.

Marine Guillerm, Olivier Monso (2022). Évolution de la mixité sociale des collèges, Depp, Note d'information (juillet 2022).

Hugo Botton, Youssef Souidi (2022). Le collège d’à côté. La Vie des idées (15 novembre 2022).

Marine Guillerm, Olivier Monso (2022). Évolution de la mixité sociale des collèges, Note d'Information, Depp.

Sylvain Genevois, Quelle approche géographique des territoires scolaires ? Géocarrefour 94/2 | 2020.